

# «Savoir que je pourrai partir quand ma santé se détériorera me rassure»

**SÉRIE 3/3** Nelly Baudoin a pris contact avec l'association pour le suicide assisté pour être certaine de pouvoir y faire appel le moment venu. La Vaudoise, établie en Valais, veut pouvoir partir comme elle veut.

PAR CHRISTINE.SAVIOZ@LENOUVELLISTE.CH/PHOTO HELOISE.MARET@LENOUVELLSITE.CH

**E**panouie et sereine. C'est l'impression que donne Nelly Baudoin en ouvrant la porte de son appartement à Aproz. Peut-être parce que cette dame de 83 ans est en paix avec la mort. Elle a pris contact avec l'association EXIT pour s'assurer de pouvoir y faire appel le jour venu. «J'ai eu un cancer l'été dernier et depuis lors, je vais bien, même si j'ai deux autres choses bizarres dans mon corps. Je ne veux en aucun cas de chimiothérapie, ni d'acharnement. Je ne vais pas rendre mon dernier souffle aujourd'hui, mais je veux être en paix le moment venu», confie-t-elle en préparant un café. La mort de son mari en 2016 a été le déclic pour elle. «Il était malade depuis trois ans. A la fin, il s'est en quelque sorte suicidé en ne mangeant plus, en ne buvant plus. Il n'a pas pu faire appel au suicide assisté en raison de sa démence même si nous étions les deux inscrits à l'association. J'avoue que cela m'a fait un coup. Je ne veux pas que cela se passe comme cela pour moi.»

## Ses proches acceptent ses dernières volontés

Nelly Baudoin a ainsi demandé à rencontrer Gabriela Jaunin, accompagnatrice et coprésidente d'EXIT. «C'était important pour moi de régler cela maintenant. Savoir que je pourrai partir quand ma santé se détériorera me rassure. Depuis ce rendez-vous, je me sens sereine.» L'octogénaire l'est d'autant plus que ses deux filles et ses trois petits-enfants sont tous au courant de ses volontés. «Ils respectent mes choix. D'ailleurs, je ne veux en aucun cas être une charge pour mes deux filles qui ont respectivement 58 et 56 ans. Mes petits-enfants de 23, 27 et 28 ans réagissent très bien aussi.»

Si Nelly Baudoin a pu en parler ouvertement «et dans le calme» avec ses proches, elle confie que c'est moins évident avec d'autres personnes. «J'ai ressenti un tabou très fort ici en Valais. J'ai donc pris l'habitude de ne pas en parler», souligne l'octogénaire d'origine vaudoise. Elle a toujours vécu dans la région lausannoise avant de s'établir à Aproz avec son mari malade. «Il est décédé un mois après le déménagement seulement. Cela a été dur. D'autant plus que je



Nelly Baudoin a parlé de sa décision à ses enfants et petits-enfants en toute sérénité. HELOÏSE MARET

n'étais plus proche de mes amis et qu'on avait quitté la maison où nous avons vécu tant d'années.» Nelly Baudoin a constaté des différences de mentalités entre le canton de Vaud et du Valais dans le domaine du suicide assisté. «Je sens les Valaisans très fermés sur cette question. Le poids de la religion est encore fort. De nombreuses personnes ne comprennent pas ma façon de voir et m'accusent de lâcheté dans la manière dont j'envisage de quitter ce monde. Mais je veux juste partir digne-

ment.» L'octogénaire ne se préoccupe pas des jugements que certains portent sur elle. Elle reste fidèle à ses convictions. «Cela doit être grâce à mon fort caractère. Quand je veux quelque chose, je l'obtiens», lance-t-elle d'un ton décidé.

## Assumer son choix

Nelly Baudoin n'éprouve aucun malaise à parler de ce sujet. D'où son désir de témoigner à visage découvert. Et d'assumer. «La mort fait partie de la vie. C'est clair que lorsque j'étais jeune, je ne pensais jamais à

cela; j'étais dans la vie tout simplement. Mais aujourd'hui c'est différent. Je n'ai pas peur de la mort. J'espère juste qu'elle sera là le plus tard possible.»

En attendant, la dame s'occupe. Pour se vider la tête et continuer à créer du lien. Domiciliée à côté d'un home, elle rend ainsi visite tous les jours à certains résidents. «On joue aux cartes. Vous savez, je suis connue comme le loup blanc, là-bas. Tout le monde m'appelle Nelly. Tant que j'ai l'énergie, j'irai les voir», conclut-elle, les yeux brillants.

**«Des personnes m'accusent de lâcheté dans la manière dont j'envisage de quitter ce monde. Mais je veux juste partir dignement.»**

## L'inévitable réflexion autour de la fin de vie, selon le sociologue Jean-Pierre Fragnière



Le sociologue valaisan **Jean-Pierre Fragnière** donne sa vision de l'évolution du phénomène de suicide assisté.

- **Un sujet inéluctable:** «Il y a quarante ans, les maladies de fin de vie conduisaient inéluctablement à la mort. On voyait même des phrases comme «Dieu l'a rappelé à lui» sur les images mortuaires. Mais aujourd'hui, nous sommes dans une situation nouvelle. On continue à mourir, mais il existe un certain nombre de techniques permettant de réparer beaucoup de choses, comme il existe de nombreux instruments pour prolonger la vie. Dans ces conditions, cela pose le problème de la décision d'arrêter leur fonctionnement. Il y a un dialogue qui s'instaure entre la technique et

les détenteurs de la technique. La question du suicide assisté est inéluctable pour le mourant, ses représentants, son entourage. On ne peut pas ne pas décider quand on a accès à des sédatifs. Dès qu'il y a une possibilité d'intervention, il y a un choix à faire. Aménager l'espace de liberté de choix, c'est regarder en face la réalité de la population telle qu'elle a évolué récemment.»

- **Diversité des croyances:** «Quand j'étais petit, tout le monde dans le village partageait les mêmes croyances; il y avait une certaine unanimité autour du lit du malade. Il y avait le même référentiel. Aujourd'hui, sept ou huit personnes s'occupent du malade avec chacun des référentiels éthico-religieux différents, et ce sont ces personnes qui doivent gérer la stratégie de notre fin de vie. Ils doivent s'accorder.

Un travail éthique doit se mettre en place, car ils sont au chevet du malade et se greffent sur les considérations émises par le malade s'il a fait ses directives anticipées, avec la famille et les amis de plus en plus présents et susceptibles d'avoir un avis autorisé. Bref, le débat est complexifié.»

- **Les raisons du débat parfois violent sur le suicide assisté:** «Dessous, il y a la peur de la mort. Car la mort est une saloperie. Quelles que soient nos convictions, c'est douloureux. Il n'y a pas de belle mort. Il y a des morts plus ou moins apaisées. C'est affreux. Il ne faut pas sous-estimer cet élément. Et l'autre point, ce sont les empreintes religieuses qui sont séculaires. A partir du moment où l'on dit que c'est Dieu qui rappelle les hommes à lui, toute intervention paraît sacrilège.»



**COMMENTAIRE**  
CHRISTINE.SAVIOZ@  
LENOUVELLISTE.CH

## Un droit à appliquer sans juger

**L**es Valaisans, particulièrement les aînés, sont de plus en plus nombreux à recourir au suicide assisté. C'est une réalité chiffrée. Inutile donc de faire l'autruche, ce phénomène existe bel et bien. En Valais aussi. Qu'on l'approuve ou non. Il ne s'agit pas là de juger cette pratique – qui est-on, d'ailleurs, pour émettre un jugement de valeur sur des décisions aussi intimes?

Non. La question qui se pose aujourd'hui se situe sur un plan législatif. Le Valais doit-il inscrire dans la loi sur la santé la garantie de la liberté individuelle des personnes, dont celle des patients de homes? Actuellement, c'est le vide législatif qui règne, permettant à chaque établissement d'appliquer sa politique. La moitié des EMS du canton refusent l'assistance au suicide. Or les résidents n'ont pas souvent le choix du lieu de domicile de la dernière partie de leur vie. Et devront subir la philosophie de l'EMS qui les héberge. Une sorte de prise d'otage qui pousse certains patients à ne plus se nourrir pour mourir. En 2016, les députés ont refusé de légiférer. Et cela n'a pas diminué les demandes d'aide au suicide. Au contraire. Légiférer, ce n'est pas faire l'apologie du suicide assisté. C'est combler un vide législatif. Hors de tout jugement de valeur. Pour que la liberté individuelle prime celle de l'institution. C'est juste une question de respect.